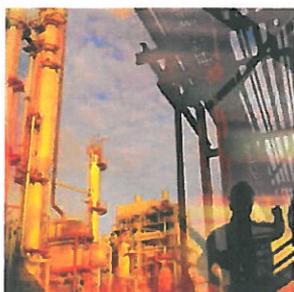


# DEMOUS 40 / D.M.L

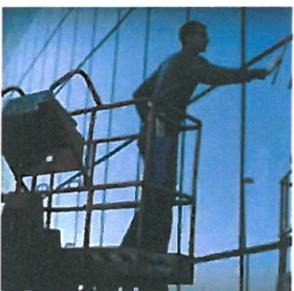
## DESTRUCTION DES MOUSSES, ALGUES ET LICHENS



INDUSTRIE



AUTOMOBILE



BÂTIMENT



COLLECTIVITES



PRODUITS TECHNIQUES

REF : 8055 DEMOUS 40    *MEEDDAT N° D'ENREGISTREMENT : 10320*  
REF : 8060 D.M.L        *MEEDDAT N° D'ENREGISTREMENT : 1367*  
Version : N° 1.1 (08/07/2011)

### ■ PROPRIETES :

**DEMOUS 40 / D.M.L** désorganise l'activité cellulaire des mousses, algues et lichens. Son action est rapide, après traitement, mousses, algues et lichens jaunissent et meurent en quelques jours.

**DEMOUS 40 / D.M.L** détruit aussi les joints végétatifs des mousses, algues, lichens (qui assurent leur survie en période de sécheresse) et leurs spores (qui assurent leur multiplication et leur dispersion).

**DEMOUS 40 / D.M.L** est non fugace, il empêche ensuite la recolonisation des parties traitées.

En cas de très forts envahissements, renouveler le traitement 8 jours plus tard après avoir brossé ou balayé la surface déjà traitée.

### ■ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect : liquide bleu clair

pH : 8

Non agressif pour les matériaux sur lesquels il est utilisé, il n'altère pas leur couleur initiale

### ■ MODE D'EMPLOI :

**DEMOUS 40** se dilue 5 à 10 fois son volume.

**D.M.L** se dilue 2 à 3 fois son volume.

**DEMOUS 40 / D.M.L** s'utilise toute l'année, en pulvérisation ou en arrosage à raison de 1 litre pour 4 à 5 mètres carrés.

### ■ APPLICATIONS :

**DEMOUS 40 / D.M.L** s'utilise pour détruire les mousses, algues et lichens dans tous les endroits où ils sont gênants et risquent de causer des accidents : ouvrages d'arts, installations industrielles, murs, façades, toits, escaliers, monuments funéraires, court de tennis, non engazonnés.

**DEMOUS 40 / D.M.L** s'applique sur tous les matériaux sans leur causer le moindre dégât : pierres, béton, ciment, briques, bois, tuiles, ardoises, plastiques.

*NOTA : Le contenu de cette documentation résulte de notre connaissance et de notre expérience du produit. Il est donné à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application à chaque cas particulier.*